

MOTION PRESENTEE PAR LES ELUS SNES-FSU

Le C.A. demande au rectorat la rétrocession des postes gagés durant l'année scolaire 2013/2014, afin d'assurer la pérennité de l'offre de formation du lycée, notamment ceux liés à l'enseignement technologique propre à la filière ST2S.

Les personnels de direction et les membres de l'administration ne prennent pas part au vote (4).

18 VOTANTS - 18 POUR